

Saint-Denis, le 7 avril 2015

Enquête sur le patrimoine des ménages

L'Insee a lancé début janvier 2015 l'enquête Patrimoine

L'Insee effectue tous les 5 ans une enquête sur le patrimoine des ménages.

L'enquête 2015, menée en collaboration avec Délégation générale à l'outre-mer, sera la seconde édition sur ce thème pour La Réunion.

2 250 Réunionnais tirés au sort et interrogés depuis janvier 2015.

22 600 individus ont été tirés au hasard en France dont 2 250 à la Réunion.

Un enquêteur de l'Insee prendra contact avec les enquêtés entre janvier et fin décembre 2015. Ils seront enquêtés par visite à leur domicile et l'enquêteur sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

La participation des enquêtés est fondamentale car elle détermine la qualité des résultats.

Une enquête sur le patrimoine des ménages

Cette enquête permet de décrire les biens possédés par les ménages ainsi que leur endettement pour l'habitat ou la consommation. De plus, elle sert à analyser les processus d'accumulation du patrimoine en interrogeant les ménages sur leur histoire personnelle et professionnelle : héritages et donations, jeunesse et formation du ménage, carrière professionnelle, etc.

Cette enquête permet de répondre à de nombreuses questions :

- Comment la taille de la famille influence-t-elle la constitution et la gestion du patrimoine ?
- Quels sont les liens entre l'épargne accumulée aujourd'hui et le niveau de retraite dont bénéficieront les membres du ménage ?

Elle dresse ainsi un panorama complet des biens possédés par les ménages : livrets d'épargne, actions, assurances-vie, résidence principale, terres, bâtiments, matériel professionnel, etc.

Des réponses anonymes et confidentielles

Comme pour toutes les enquêtes de l'Insee, les réponses sont strictement anonymes et confidentielles. Elles ne servent qu'à l'établissement de statistiques comme la loi en fait la stricte obligation.

Quelques résultats de l'enquête précédente :

En 2010, 92,5 % des ménages réunionnais possèdent du patrimoine : près de 9 ménages sur 10 détiennent un patrimoine financier et près de 6 sur 10 un patrimoine immobilier.

« **Plus de 3 ménages sur 4 possèdent un livret d'épargne** »,
Informations Rapides Réunion n° 166, novembre 2010.

En 2010, trois formes d'actifs composent le patrimoine réunionnais : les biens immobiliers, les actifs financiers et les actifs professionnels. L'immobilier qui constitue 73 % du montant du patrimoine détenu à La Réunion en est la composante majeure.

« **La moitié des ménages possèdent plus de 90 000 € de patrimoine** »,
Informations Rapides Réunion n° 206, novembre 2011.